Image not found or type unknown

Droit a l'image en milieu prosessionel

Par **fabien richard**, le **04/02/2008** à **13:25**

Bonjour,

Suite à la mise en place d'un trombinoscope, ma hierachie m'a demandé l'autorisation d'utiliser une photo (style piece d'identité).
malgrés mon refus, je figure en 1ere page de celui-ci (avec 14 autres personnes).
je tiens a preciser que ma photo ne figure pas sur mon profil au sein de ce meme trombinoscope.
quels sont les recours possible, et que puis je esperer en entamant une procédure ?

merci pour votre aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés